

AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°68 - NOVEMBRE 2019

ACTUALITÉS PAGE 2

Calamité agricole : la Chambre vous accompagne pour votre télédéclaration.

Filière : le haricot sec, un débouché à étudier en Limagne.

GESTION DE L'EAU PAGE 4



La Chambre d'agriculture a initié une réflexion globale et multi-usages pour améliorer la gestion de l'eau dans le Puy-de-Dôme.

FORMATIONS PAGE 8

**DU 20 AU 28
NOVEMBRE**

**5 RÉUNIONS
TRANSMISSION/RETRAITE
PROGRAMME PAGE 3**



Accompagner la profession, d'accord ! Mais pour aller où ? Avec quels objectifs et quelle ambition ?

Aléas climatiques désastreux, contexte économique morose, disparition de la filière betterave, remise en cause des pratiques agricoles, décisions politiques incohérentes... Les sujets d'inquiétude sont nombreux et méritent des positionnements clairs et courageux de la part de l'État.

Contrairement à ce que les médias ont bien voulu laisser transparaître, ce n'est pas une simple visite de courtoisie et un tapis rouge qui a été déroulé et réservé à Emmanuel MACRON et Didier GUILLAUME lors de leur venue au Sommet de l'élevage.

Les échanges ont été corrects mais directs car la situation actuelle exige que la question agricole soit traitée sérieusement avec un minimum d'ambitions et de respect.

Il nous faut des réponses tant sur l'Urgence que le Fond !!!

Sur l'urgence et notamment le climatique, le ministre a annoncé le déclenchement du dispositif calamités agricoles de manière anticipée pour le Puy-de-Dôme. Un acompte de 30 % sur un taux de perte provisoire de 35 % sera versé en décembre sur les 343 communes annoncées pour l'instant, avant une validation définitive du dossier Puy-de-Dôme lors du CNGRA du 18 décembre.

En complément, une aide du Conseil régional est en réflexion, avec une demande forte de notre part pour qu'elle soit étendue également aux exploitations de grandes cultures non éligibles au dispositif calamités car assurables !!!

La réalité montre que ce n'est pas aussi simple et qu'un accompagnement est aussi indispensable.

Sur le fond, les choses ont été très claires de notre part. Sans une politique de PRIX équilibrés au sein des filières et un net recul des surtranspositions de normes franco-françaises, c'est un plan de restructuration d'ampleur qui menace l'activité agricole de notre région. C'est une réalité, on veut bien être optimistes, mais on se doit aussi d'être réalistes ! Où est l'Europe et son indispensable harmonisation Fiscale, Sociale, Environnementale ?

Les attentes sociétales ont un prix, c'était votre engagement M. Macron dans le cadre des EGA... Il nous faut des réponses concrètes pour avancer !!!

Accompagner et avancer avec les agriculteurs, la Chambre sait le faire si on lui en donne les moyens et si on donne des perspectives aux exploitants : c'est le rôle de l'État.

Force est de constater que les tentatives de forte baisse budgétaire à travers la TATFNB et la collecte régionale de l'impôt perturbent notre institution, mais posent franchement la question de ce qu'on veut réellement faire du monde agricole demain et plus largement de la ruralité ! Après de fortes contestations, la vague budgétaire semble passée, mais nous devons rester très attentifs aux contrats d'objectifs qui seront proposés par l'État aux Chambres d'agriculture en janvier.

Faire PLUS avec MOINS, les agriculteurs ne savent pas faire !

La balle est désormais dans votre camp, les attentes sont fortes mais les marges de manoeuvre ne sont pas chez les producteurs, avons-nous dit en conclusion au Chef de l'État !!!

David CHAUVÉ

Président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme





SESSION CHAMBRE

RÉUNIS EN SESSION DE RENTRÉE LE 27 SEPTEMBRE, LES ÉLUS ONT VOTÉ PLUSIEURS MOTIONS À L'UNANIMITÉ POUR INTERPELER L'ÉTAT SUR LA SITUATION COMPLIQUÉE DE L'AGRICULTURE DÉPARTEMENTALE.

Une réelle ambition agricole française

Unanimes sur le manque de soutien du Gouvernement apporté à l'agriculture française, les élus de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme demandent une réelle ambition du projet agricole et alimentaire ; le refus des accords commerciaux déloyaux (CETA, MERCOSUR, Océanie..) ; plus de cohérence dans les décisions

prises, plus de vigilance et de soutien face aux actions et communications discriminant les agriculteurs français.

Des réponses adaptées aux aléas climatiques

Pour faire face aux difficultés sociales et économiques engendrées par les aléas climatiques successifs et le manque de perspectives, les élus ont demandé plus de souplesse et de réactivité dans les dispositifs d'indemnisation et des mesures financières à la hauteur des préjudices subis.

« Je ne veux pas qu'on retienne que la difficulté, on est là pour porter un cap, des solutions, une ambition collective. Mais c'est une réalité et tous à notre niveau il faut qu'on la fasse pointer du doigt vis-à-vis de nos interlocuteurs. C'est l'état d'esprit dans lequel il faut qu'on se projette pour faire relever la tête à nos agriculteurs. » a conclu David CHAUVÉ.

CALAMITÉ AGRICOLE

LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION EST OUVERTE SUR TÉLÉCALAM

La reconnaissance anticipée de la calamité agricole sécheresse 2019 sur fourrages concerne 343 communes avec un taux de perte à 35 % sur prairies permanentes, prairies temporaires et maïs fourrage.

Elle sera complétée par un zonage et des taux supérieurs lors de la prochaine réunion du CNGRA le 18 décembre prochain.

Vous souhaitez être accompagné(e) pour réaliser votre télédéclaration ?

Prenez rendez-vous dans vos antennes en territoire :

- à Saint-Gervais : 04 73 85 82 43
- à Rochefort-Montagne : 04 73 65 92 69
- à Besse : 04 73 79 58 72
- à Aubière : 04 73 44 45 69

AIDES BÂTIMENTS (PCAE)

ATTENTION LA FIN DU PLAN PCAE APPROCHE !

Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA) qui vous accompagne dans vos projets d'investissements s'inscrit dans le cadre des Programmes de Développement Rural (PDR) 2014-2020 de la Région.

En 2020, les dernières dates pour retourner votre dossier complet à la DDT 63 sont le 31 janvier 2020 et probablement mi-juillet 2020.

Si vous souhaitez que l'on vous accompagne pour déposer un dossier avant la dernière date possible, il est urgent de vous faire connaître ! Mener à bien un projet bâtiment prend du temps (réflexion, administratif)...

Thierry ROCHE : 04 73 44 45 73

AIDES PAC 2019

VERSEMENT DE L'AVANCE DES AIDES DIRECTES ET DE L'ICHN

Le paiement des avances des aides PAC 2019 a commencé depuis le 16 octobre pour 90 % des exploitations. Les 10 % des exploitations encore en contrôle devraient toucher cette avance d'ici la fin du mois de novembre.

Cette avance concerne les aides **découplées** (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs), **la plupart des aides couplées animales en fonction de la date de fin de détention obligatoire des vaches laitières ou vaches allaitantes** (aides aux bovins allaitants et laitiers, aides ovines et aide caprine) **ainsi que l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN).**

Les taux de ces avances sur les aides PAC ont été augmentés à hauteur de 70 % des montants finaux pour les aides directes (au lieu de 50 %) et de 85 % pour l'ICHN (au lieu de 75 %).

Le solde de ces aides est annoncé pour mi-décembre.

INSTALLATION/TRANSMISSION

LES ÉLUS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ONT INVITÉ LES ÉLUS DU GRAND CLERMONT ET DU PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ SUR 2 EXPLOITATIONS AGRICOLES

Ils se sont rendus au GAEC de la Forie à St-Genes-LaTourette (production laitière livrée en AOP fourme d'Ambert) et au GAEC dou Chonlâ à Moissat (grandes cultures bio avec transformation en pain, huile et maraichage).

Avec cette rencontre sur le terrain, la Chambre a souhaité échanger avec le Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez sur les enjeux forts pour l'agriculture de nos territoires : le renouvellement des générations en agriculture, l'alimentation de qualité et de proximité à travers les filières locales structurées et les filières émergentes à structurer, le foncier agricole, le besoin d'une agriculture rémunératrice.

L'engagement est pris pour travailler en complémentarité pour relever ces défis...

FILIÈRE**LE HARICOT SEC,
UN DÉBOUCHÉ À
ÉTUDIER EN LIMAGNE**

La Chambre d'agriculture accompagne le développement d'une filière haricots secs en Limagne (rouge et blanc).

Une première réunion d'information rassemblant plus d'une quarantaine d'agriculteurs a eu lieu au mois d'octobre.

Les agriculteurs présents ont eu des informations sur la filière et la gestion technique des cultures de haricots rouges et de haricots blancs.

Des premiers échanges sur la faisabilité de cette culture dans le Puy-de-Dôme ont émergé et un travail collectif est lancé pour accompagner cette démarche.

Vous souhaitez rejoindre la réflexion et prendre part à ce projet ? Contactez :

 Orane DEBRUNE : 04 73 44 45 26

**COLLECTE BIDONS,
BIG-BAGS, SACS
SEMENCES PAPIER****DU 18 AU 22 NOVEMBRE
AMENEZ VOS DÉCHETS
DANS LES POINTS
DE COLLECTE**

Sont acceptés les bidons phytos, sacs et boîtes et fûts, PPNU (Produits Phytosanitaires Non Utilisables), sacs semences papier et big-bags, EPI (Equipements de Protection Individuelle).

Consultez les consignes de préparation et les lieux des points de collecte : sur notre site Internet ou sur le site Adivalor/Les collectes/Où apporter.

Une attestation de dépôt est remise lors de votre passage chez le distributeur, preuve obligatoire de la prise en charge de vos emballages dans une filière de valorisation.

 Béatrice FEFEU : 06 30 00 24 82



La Chambre d'agriculture est sur Facebook ! Vous aussi ? Suivez-nous pour ne rien manquer de l'actu Chambre.

**À NE PAS MANQUER****Du 18 au 27
novembre****RÉUNIONS SÉCHERESSE****5 RÉUNIONS POUR FAIRE LE
POINT SUR LA SITUATION**

Suite aux sécheresses répétées qui vous ont impactés, les organismes agricoles font le maximum pour vous accompagner.

Vous êtes éleveurs ? La chambre d'agriculture et l'EDE vous proposent des rencontres pour :

- faire le point sur les procédures calamités,
- vous apporter des conseils techniques (gestion des troupeaux, rations...),
- échanger sur vos préoccupations.


CHAMPEIX : lundi 18 novembre à 14h, à la mairie place de la Halle.

LE BREUIL-SUR-COUZE : lundi 18 novembre à 20h30, amphi du lycée agricole St-Joseph.

ST-GERVAIS : lundi 25 novembre à 14h, à la Chambre d'agriculture.

THIERS : mercredi 27 novembre à 14h, à la mairie, salle Tournilhac

TAUVES : mercredi 27 novembre à 14h à la mairie, salle du conseil.

 Pour en savoir plus, contactez votre antenne de territoire - Coordonnées p. 8

**Du 20 au 27
novembre****RÉUNIONS
TRANSMISSION/RETRAITE****VOUS AVEZ PLUS DE
55 ANS ? LA RETRAITE
PENSEZ-Y, ÇA NE
S'IMPROVISE PAS !**

« Céder ou transmettre ? Comment aborder ma cessation d'activité ? Quelles sont les démarches à effectuer ? Quels sont les outils et les interlocuteurs à ma disposition ? »

Arrêter son activité c'est un projet qui se construit et se prépare. Plus la cessation est anticipée plus elle sera optimisée.

Les conseillers cessation/transmission de la Chambre d'agriculture vous proposent des réunions près de chez vous pour vous aider à réfléchir à votre projet. C'est l'opportunité de poser des questions, d'échanger avec des cédants et des repreneurs, et de bénéficier des conseils avisés de conseillers spécialisés (Chambre, MSA...).

**PARTICIPEZ
AUX RÉUNIONS
D'INFORMATION PRÈS
DE CHEZ VOUS !****DATES ET LIEUX :**

MARSAC-EN-LIVRADOIS : mercredi 20 novembre à 9h30, salle «bâtiment le 7»,

LEZOUX : jeudi 21 novembre à 9h à la salle verte de la Maison du Peuple.

BROMONT-LAMOTHE : mardi 26 novembre à 13h30, salle du conseil à la mairie.

AUGEROLLES : mercredi 27 novembre à 9h30, salle «multi-activités».

LAQUEUILLE : jeudi 28 novembre à 13h30 à la salle des fêtes.

La Chambre d'agriculture a initié une réflexion globale et multi-usages pour améliorer la gestion de l'eau dans le Puy-de-Dôme.

Vendredi 27 septembre, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a organisé un débat sur la gestion de l'eau dans le département, en présence d'Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, préfète du département.

L'enjeu de l'eau sur notre territoire est capital. La sécheresse qui dure depuis un an et demi a mis à mal chacune de nos productions. Le manque d'eau impacte tous les usages : activité agricole, alimentation en eau potable, industrie, environnement... Pourtant cette eau nous l'avons et nous la regardons passer... Notre château d'eau fuit ! Le dérèglement climatique va accentuer les épisodes secs ou pluvieux en durée et en intensité, mais globalement la quantité d'eau disponible va rester la même... **Il est donc indispensable, à court terme d'abord, puis à moyen et long termes, de trouver des solutions locales de stockage.** »



Bertrand NICOLAS, vice-président et élu responsable du dossier "eau"

2,8 milliards de m³/an

C'est l'eau qui sort du département à St-Yorre (sortie bassin versant Allier)

1%

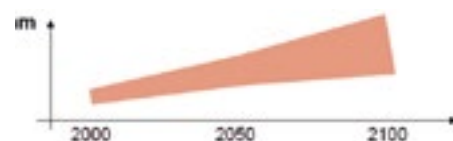
(30 millions de m³)

C'est le volume supplémentaire qu'il faudrait prélever pour sécuriser à la fois l'agriculture (20 millions de m³/an) et l'ensemble des usages du Puy-de-Dôme.

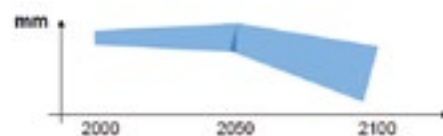


PRÉVISIONS : vers une dégradation du bilan hydrique au printemps et en été

Dans le projet AP3C, conduit par les Chambres d'agriculture du Massif Central, des projections ont été réalisées jusqu'en 2050 en se basant sur les données climatiques déjà enregistrées depuis 35 ans.

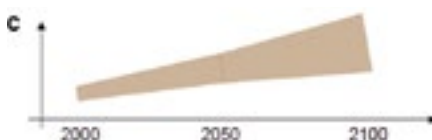


Une évapotranspiration potentielle (EVP) en hausse, notamment en plaine, qui va entraîner un bilan hydrique déficitaire. Entre 2000 et 2050, on attend une baisse du bilan hydrique de -30 à -50 mm sur le total des 3 mois d'été (juin, juillet et août). La baisse attendue est encore plus marquée sur les 3 mois du printemps (mars, avril et mai) avec -70 à -150 mm selon les stations climatiques.



Une pluviométrie moyenne annuelle globalement stable jusqu'en 2050. Mais une répartition différente des pluies dans l'année avec un printemps plus sec.

Il va donc y avoir une augmentation du besoin en eau pour les cultures et les prairies du Puy-de-Dôme.



Une hausse des températures de 0,35 à 0,40°C tous les 10 ans et des canicules plus fréquentes.

Le stockage hivernal de l'eau est un enjeu majeur : stocker l'eau de pluie quand elle tombe pour la réutiliser en période de sécheresse.

STOCKER L'EAU, DES INTÉRÊTS COMMUNS

Pour trouver des points de convergence et faire de la gestion de l'eau une ambition collective sur le département, la Chambre d'agriculture a invité les différents usagers de l'eau à participer au débat.

Baptiste DESSAPT Éleveur à St-Jean-d'Heurs

80 vaches laitières
220 hectares

Baptiste est adhérent à une ASA qui permet d'irriguer 70 ha sur les communes de St-Jean-d'Heurs et Orléat à l'aide d'une retenue collinaire pour 4 irrigants.



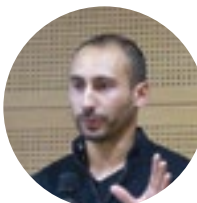
J'irrigue environ 40 hectares : 20 de maïs que j'ensile pour les vaches et 20 de prairie de fauche et de pâturage, ce qui me permet de faire pâturer mes vaches toute l'année.

Cette année sans l'irrigation j'aurais pu vendre un quart de mon cheptel. C'est une assurance récolte, une assurance de revenus et c'est pour ça que je travaille : pour gagner ma vie.»

Florian LALOIRE Producteur maïs semence, blé et ail à Billom

200 hectares

Florian s'est installé cette année sur l'exploitation familiale avec ses parents. Il est adhérent à l'ASA du Jauron.



L'irrigation est indispensable et primordiale sur mon exploitation pour le maïs semence, et pour les cultures spécialisées comme l'ail.

Les 40 hectares de maïs semence représentent le principal revenu de l'exploitation.

Au niveau des perspectives et des évolutions, les barrages et retenues d'eau pourraient renforcer la production des cultures spécialisées sur mon exploitation.»

Nathanael JACQUART Maraichage bio à Luzillat

4 ha de maraichage, 1 ha d'arboriculture
Transformation pommes à façon
3 salariés à temps plein

L'irrigation se fait grâce à un ancien puits et un forage, avec un système automatisé de goutte à goutte et arrosage en nocturne.



Cette année fin mars le puits était sec, fin juin le forage était sec. On stocke aussi de l'eau grâce à 2 bassins de 500 m³ et on récupère toute l'eau de pluie des bâtiments et des serres.

Pour moi les pistes c'est d'augmenter le stockage de l'eau sur nos exploitations, mieux la répartir entre les usagers et les productions, et travailler sur l'augmentation de l'ombrage.»

Lionel JACOB Maraîcher à Issoire

1,5 ha de maraichage plein champ,
1 500 m² de serres.

Sur l'exploitation de Lionel, les deux bassins d'arrosage alimentés par des sources ont été à sec fin juin privant d'arrosage les cultures maraîchères.



Du maraichage sans eau je ne sais pas faire. J'ai sauvé mes cultures avec l'eau du réseau mais je suis à 900 m³ d'eau en 3 mois. Ça m'a permis de sauver les meubles...

Pour l'avenir il va falloir trouver de l'eau mais aussi l'économiser, réfléchir à l'ombrage, travailler sur la formation des agriculteurs à un arrosage économe, travailler également sur les assolements...»

Pascal VIGUIER Président de Limagrain

Toutes les cultures sont touchées. Malgré le fait de produire moins de cultures d'été et plus de cultures d'hiver, plus de cultures alternatives comme le tournesol... cette année la solution n'est pas là. Malgré toutes les stratégies d'adaptation, d'évitement, de retardement, le manque



d'eau durable conduit à une situation de blocage.

Les premières victimes sont les agriculteurs, mais les structures économiques sont fortement touchées elles aussi ; l'impact va être de l'ordre de plusieurs dizaines de millions d'euros. Plusieurs centaines d'hectares n'ont pas été récoltés. On ne peut pas travailler sans eau, l'avenir des Limagnes est en jeu : l'expérience de cette année doit nous remettre tous en phase de projet pour maintenir et développer les productions à valeur ajoutée de la zone.

Jean-Claude GUILLOIN Président de la commission de l'aménagement du territoire à la CCI du Puy de Dôme

L'eau n'est pas rare et même si on nous prédit qu'en 2050 ou 2075 elle tombera un peu moins, elle n'est pas rare. C'est nous qui ne savons pas la stocker. Nous les industriels au sens large, on est tout à fait solidaires de ce qui se passe et évidemment on est aussi impactés. Si on se met tous autour de la table pour réfléchir et regrouper l'ensemble des forces économiques et des utilisateurs, on pourrait faire évoluer les choses. Je forme le vœu que nous soyons capables de trouver les bonnes voies de coopération avec l'agence de l'eau Loire Bretagne. »



Guy GODET Président de la Fédération de Pêche du Puy- de-Dôme

La Fédération de Pêche ne s'oppose pas à l'installation de retenues collinaires et plus globalement de réserves d'eau dans la mesure où les choses seront faites de manière réglementaire. [...] Des solutions peuvent être trouvées pour ne pas construire ces réserves d'eau sur des zones humides.»



Monsieur GODET est prêt à participer à des tables rondes, des discussions, avec d'autres associations environnementales. Il estime que l'eau doit se partager entre tous.

DÉVELOPPER DES RETENUES DANS LE PUY-DE-DÔME : SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC
Préfète du Puy-de-Dôme

La question de la création des réserves en eau doit se poser dans le cadre d'une stratégie globale [...]. On est prêts à travailler avec vous pour faire aboutir des projets de petites réserves. Et puis il faut qu'on ait plus d'ambition et c'est là qu'intervient le PTGE, (Plan Territorial de Gestion de l'Eau). L'ensemble des usagers de l'eau doit être mis autour de la table pour trouver des solutions à long terme.



Je m'inscris dans l'ambition qui a été donnée par le Ministre de l'agriculture. La création de réserves d'eau est une question à laquelle nous devons travailler et que nous devons concrétiser, mais qui ne sera pas sans évolution des pratiques, sans réflexion en matière d'adaptation au changement climatique et donc sans le rôle essentiel de la Chambre d'agriculture auprès des professionnels.»

Ce débat a permis de lancer des réflexions et des projets concrets. Plusieurs solutions sont à l'étude pour trouver du stockage pour tous les usages, dans une échelle de temps allant du court, au moyen et long termes.

- **À court terme : des projets individuels de stockage.**
- **À moyen terme : la structuration de projets collectifs départementaux de retenues.**
- **À plus long terme : un projet de retenue plus ambitieux et multi-usages, porté dans le cadre d'un Plan Territorial de Gestion de l'Eau.**



Vous avez un projet individuel ou collectif de stockage ? Vous vous posez des questions sur sa faisabilité ?

Contactez le service Eau de la
Chambre d'agriculture :
04 73 44 45 76

QUELLES PISTES POUR AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE L'IRRIGATION ?

Dans le Puy-de-Dôme, la profession travaille déjà depuis de nombreuses années à l'optimisation des pratiques en matière d'irrigation.

S'inscrire dans une structuration collective

Notre département a déjà su structurer collectivement ses irrigants via les Associations Syndicales Autorisées (ASA) puisqu'aujourd'hui 75 % des volumes prélevés le sont déjà dans ce cadre.

Les ASA permettent un portage collectif des investissements, une coordination et une rationalisation des prélèvements sur un territoire donné, un partage d'expériences...

Moderniser les réseaux et utiliser du matériel plus adapté à une gestion économe de l'eau

- **Utiliser le goutte à goutte :** une piste prometteuse mais pour de petites surfaces.
- **Remplacer les enrouleurs par des pivots** permettrait une amélioration entre 15 et 25 % de l'efficacité de l'eau, mais cela nécessite une réflexion sur l'aménagement foncier des parcelles...
- **Des nouveautés à suivre :** stations météo connectées, outils de télégestion des pivots, capteurs de stress hydriques...

Développer des outils de conseil

Des bilans hydriques ou plus récemment des mesures au champ par des sondes tensiométriques ou capacitatives, qui permettent d'adapter le raisonnement de l'irrigation en déterminant le début, la fin et la fréquence de l'irrigation...

Les organismes de conseil doivent se coordonner pour expérimenter des sondes plus modernes, alimenter

des références terrain et aider à l'adaptation du changement climatique.

Adapter les pratiques agricoles : assolement, rotations, pratiques culturales

Mettre en place de nouvelles cultures, tester de nouvelles espèces, développer des variétés sont des pistes importantes mais qui s'inscrivent sur le long terme.

Avoir une vision stratégique globale de l'exploitation

Le choix des pratiques d'une exploitation doit combiner de multiples enjeux, dont la gestion de l'eau.

La prise en compte de ces multiples paramètres suppose une adaptation du conseil donné aux agriculteurs : par des échanges entre les organismes agricoles et par la mise en place d'un conseil stratégique global (technique et économique).

QUELS LEVIERS POUR OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU EN ÉLEVAGE ?

Aménager les cours d'eau, capter les sources présentes sur son parcellaire (dans le respect des procédures et de l'environnement) ou stocker l'eau de pluie doivent aujourd'hui constituer des réflexions majeures pour chaque éleveur.

**INNOV'
ACTION**



Le 26 septembre, la Chambre d'agriculture a organisé sa journée Innov'Action au GAEC Marc et Michele à St-Genès Champespe autour de la gestion de l'eau en élevage.

Les conseillers de la Chambre d'agriculture, de l'EDE, du CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels), et les agents de la Communauté de Commune Sancy Artense et de la DDT ont présenté différentes solutions pouvant être mobilisées sur les exploitations d'élevage : **le captage de source, la gestion des zones humides, l'aménagement de l'abreuvement et la récupération des eaux pluviales.**



Vous n'avez pas pu participer à cette rencontre et vous souhaitez en savoir plus ? Contactez Arnaud MULLIÉ : 04 73 44

LE CAPTAGE DE SOURCES

Si vous disposez d'une ou plusieurs sources sur votre exploitation, vous pouvez utiliser l'eau pour l'abreuvement sans autorisation particulière **si vous prélevez moins de 1 000 m³/an sur l'ensemble de l'exploitation.** Au-delà, le projet est soumis à la loi sur l'eau. En zone humide, la législation autorise le drainage sur moins de 1 000 m² par bassin versant de masse d'eau.

Sur le plan administratif, il est nécessaire de faire une déclaration en mairie (formulaire Cerfa) et de déposer un dossier à la police de l'eau.

Michele et Marc PLANE à St-Genès-Champespe Éleveur bovins viande

Marc et Michèle ont recapté les sources de leur exploitation pour abreuver leurs animaux. Le projet a duré un an à partir du premier contact avec la DDT en septembre 2018. Les 4 captages sur leur parcelle de 54 hectares leur apportent en moyenne 240L/heure soit 6m³ par jour.



LA VALORISATION DES PRAIRIES HUMIDES

En périodes de sécheresse, la gestion des prairies humides est devenue indispensable pour une meilleure utilisation de l'herbe dans les exploitations d'élevage.

Les conseillers fourrages de la Chambre participent au programme AEOLE (Un Atout Economique pour cOnstruire des systèmes d'éLevage performants), géré par le SIDAM.

Il a pour objectif de mieux connaître les prairies permanentes du Massif Central afin d'optimiser leur valorisation dans les élevages.

LA GESTION DE L'ABREUUREMENT ET DU FRANCHISSEMENT

Différents aménagements peuvent être réalisés pour franchir et permettre aux bêtes de s'abreuver dans un cours d'eau tout en limitant l'impact et les dégradations occasionnées.

Pour le franchissement, des passages à gué empierrés, des ponts demi-buse et des passerelles peuvent être réalisés pour des coûts variant de 400€ à 800€.

Pour l'abreuvement, des descentes aménagées, abreuvoirs gravitaires ou encore pompes à museau peuvent être installés pour un coût avoisinant les 300€.

LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

Plusieurs systèmes de stockage peuvent être mis en place :

- Les poches souples (110 m³) : 3 640€
- Cuve tôle galva + couverture + membrane (118 m³) : 3600
- Citerne acier galva enterrée (100 m³) : 20 000 €

Olivier PASCAL à Menat Éleveur bovins viande

Olivier élève un troupeau de 50 Charolaises sur 147 hectares. Les besoins en eau de la ferme sont de 900 m³ par an pour l'abreuvement et de 100 m³ pour les usages divers, soit 1 000 m³ par an.

La récupération des eaux de pluie a été pensée sur 500 m² (toiture fibrociment) et permet de collecter environ 360 m³ par an, soit une économie de 650 €/an (à 1,80 €/m³ TTC hors abonnement).

L'eau est récupérée dans **une fosse de 80 m³** creusée directement dans du tuff (matériau proche de l'étanchéité) et comblée par 75 m³ de pouzzolane. Un trop-plein est dirigé vers un abreuvoir dans une parcelle située en dessous du bâtiment. Le trop-plein de l'abreuvoir est lui-même dirigé vers un fossé.

L'eau récupérée est utilisée pour abreuver les animaux l'hiver en bâtiment (10 abreuvoirs), l'été pour les parcelles (tonne à eau) ainsi que pour le nettoyage des bâtiments. Aucun traitement n'est réalisé si ce n'est une filtration par la pouzzolane dans la fosse. Lors de la distribution l'eau subit une pré-filtration et une filtration avant de passer par un surpresseur pour être dirigée vers les abreuvoirs.

Des aides sont mobilisables sur ces type d'investissement :

Contactez-nous : 04 73 44 45 76



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Je valorise mes bovins viande en bio
26 novembre à St-Gervais-d'Auvergne

☎ Équipe bio : 04 73 44 45 52

CIRCUITS COURTS - TRANSFORMATION AGROTURISME

- Je maîtrise l'affinage de mes fromages
05 et 12 décembre à Aubière
- Je réalise une vidéo avec mon téléphone pour communiquer sur mes activités
19 décembre à Aubière

☎ Équipe diversification : 04 73 44 45 49

GESTION de l'EXPLOITATION

- J'obtiens le CCTROV pour transporter des animaux vivants - **26 novembre à Aubière**
- Je comprends et je décide avec ma comptabilité - **02 et 03 décembre à Aubière**
- Je m'initie à la soudure
03 et 10 décembre à Cournon

☎ Équipe Formation : 04 73 44 45 49

INSTALLATION-TRANSMISSION

- Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation - **2 sessions à Aubière > 26 novembre > 17 décembre**

☎ Équipe Formation : 04 73 44 45 49

- Demain, je réussis ma production de viande bovine - **28 novembre à Aubière**

☎ Équipe Modernisation : 04 73 44 45 49

- Je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite - **17 décembre, 07 et 17 janvier à Aubière**

☎ Limagnes

ÉLEVAGE

- Je me perfectionne aux méthodes de soins alternatifs pour mes ovins et caprins
17 décembre, 22 janvier et automne 2020 à Rochefort Montagne

☎ Dômes Hautes Combrailles

- Je me perfectionne aux méthodes de soins alternatifs pour mes ovins et caprins
18 décembre, 21 janvier et automne 2020 à Ambert

- Je pilote mon exploitation laitière par une réflexion sur son organisation - **29 novembre, 13 décembre et 14 janvier à Augerolles**

☎ Dore Livradois-Forez

- Je m'initie à l'observation de mes bovins pour ajuster leur alimentation
28 novembre et 13 décembre à Besse

☎ Artense Cézallier Sancy

- Je positionne mon système fourrager dans un contexte d'aléas climatiques - **7 sessions 19 novembre à St Gervais d'Auvergne 20 novembre à Besse 22 novembre à Condat en Combraille 25 novembre à Thiers 26 novembre à Ambert 27 novembre à Sauxillanges 29 novembre à Rochefort Montagne**

☎ Territoires concernés

CULTURE-AGRONOMIE

- J'ai les clés pour un colza plus robuste pour l'associer à des légumineuses
05 décembre 2019 à Aubière

- Je me lance dans le semis direct et l'agriculture de conservation des sols
10 et 11 décembre à Aubière

☎ Limagnes

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Annick FORESTIER et Camille
TOROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Novembre 2019
© Photos : CA63 - Flaticon - Eve Hilaire / Studio des 2
Prairies - OC AERO Services

Impression
Imprimerie Porçu - Cournon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement

ISSN : 2680-0950



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PUY-DE-DÔME

